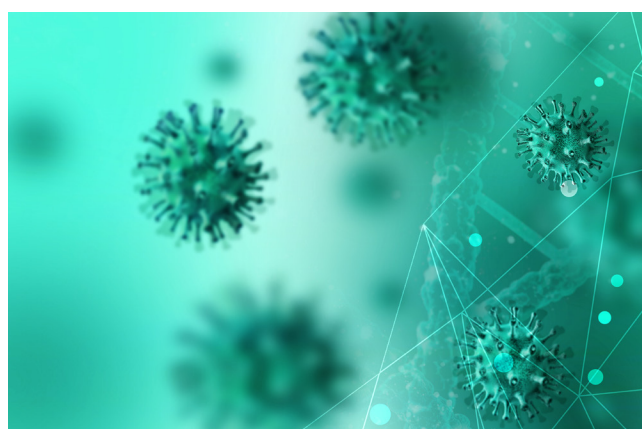




Qu'est-ce qu'être infectiologue en 2023 ?

Les élèves de la première promotion du diplôme d'études spécialisées (DES) en infectiologie viennent de terminer leur cursus. L'occasion de rappeler ce qu'est le métier aujourd'hui.

Nous sommes d'abord des cliniciens, insiste le Dr. Hugues Aumaître, président du syndicat national des médecins infectiologues (SNMInf). *Contrairement aux microbiologistes ou aux épidémiologistes, qui travaillent en laboratoire, nous prenons directement en charge des patients.* » Ce rappel n'est pas anodin : le champ d'intervention des infectiologues n'a pas toujours été très clair, y compris au sein des hôpitaux. Pendant longtemps, bien qu'ils soient compétents sur tout le panel des maladies liées à une bactérie, un virus, un champignon, un parasite ou un prion, les autres spécialités ne faisaient appel à eux que pour des conseils ou pour gérer des pathologies « exotiques », rapportées de voyage ou dangereusement contagieuses : paludisme, tuberculose, variole, lèpre, choléra... Mais, depuis une quarantaine d'années, l'émergence de nouveaux pathogènes met régulièrement en lumière toute l'étendue de l'expertise des services d'infectiologie, souvent appelés services des maladies infectieuses et tropicales, ainsi que leur réactivité et leur capacité à gérer les crises. Il y a d'abord eu l'afflux de patients affectés par le Sida dans les années 1980-1990. Plus



© SENKI, AdobeStock, virus

récemment, on peut citer l'arrivée de la grippe A(H1N1) en France en 2009, des virus Zika et Chikungunya dans les départements d'Outremer en 2013, ou encore les pandémies de Covid-19 et de [variole du singe](#) en 2020 et 2022. *« Chaque fois, les services d'infectiologie, en plus d'avoir dû s'organiser en urgence pour accueillir les malades, ont été mobilisés par leurs directions, les agences régionales de santé (ARS) voire l'État pour mettre en œuvre des stratégies de dépistage, de prise en charge, de prévention »*, rappelle le Dr. Aumaître.

Une spécialité enfin reconnue

Si la Covid-19 a contribué à améliorer la visibilité des infectiologues dans les médias, c'est la définition d'un [référentiel métier](#) en 2011 puis la création d'un [diplôme d'études spécialisées \(DES\)](#) en 2017 qui ont permis aux autres services hospitaliers de mieux les identifier. *« Ces derniers n'attendent plus d'avoir tout essayé et d'avoir atteint les limites de leur expertise pour nous solliciter »*, constate le Dr. France Roblot, chef du service des maladies infectieuses et tropicales au CHU de Poitiers. Véritables spécialistes, les infectiologues disposent de connaissances et de [techniques](#)

© SPILF 2023



© AdobeStock

[de plus en plus précises](#) pour diagnostiquer et traiter des infections toujours plus complexes (infections ostéo-articulaires, infections à bactéries multi-résistantes, infections opportunistes chez des patients immunodéprimés, etc.). Ils peuvent par ailleurs identifier plus vite les situations d'urgence.

La création du DES d'Infectiologie, en 2017, a été un tournant particulièrement important pour la profession : il reconnaissait enfin la discipline comme une spécialité médicale en tant que telle. Jusque-là, il fallait d'abord avoir validé une autre spécialité (médecine interne, médecine générale, santé publique, pédiatrie, gastro-entérologie, pneumologie...) et avoir fait pendant l'internat au moins un stage de six mois en service des maladies infectieuses et un stage de six mois en service de microbiologie. Puis il fallait refaire une année en post-internat en service des maladies infectieuses, avant d'obtenir le diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC) en « Pathologie infectieuse clinique et biologique ». Au final, les infectiologues apprenaient le métier essentiellement sur le terrain. Le diplôme obtenu n'était pas qualifiant et ne correspondait qu'à une compétence complémentaire. Avec le nouveau DES, les infectiologues sont qualifiés en maladies infectieuses et peuvent exercer après les cinq ans de formation spécialisée qui suivent le concours de l'internat. « [La maquette du DES est complète et exigeante](#), assure le Dr. Roblot. *Comme pour toutes les autres spécialités médicales, elle comporte des cours théoriques et des stages pratiques, tous centrés sur les sujets et pathologies qui concernent réellement les patients que nous prenons en charge et pour lesquels nous avons une expertise spécifique.* » Le diplôme est qualifiant, il permet aussi bien d'exercer la discipline à l'hôpital qu'en libéral.



© SPILF 2023
© AdobeStock

Public ou privé ?

Si le nouveau DES facilite l'installation en libéral, seuls [27 infectiologues](#) avaient choisi cette option en 2022, soit [3,8 % des infectiologues recensés](#) par le Conseil national de l'Ordre des médecins. « *Ce mode d'exercice, très récent, doit encore trouver sa place dans l'offre de soins*, explique le Dr. Roblot. *Mais il peut avoir une plus-value : en assurant le suivi de traitements initiés à l'hôpital, il pourrait réduire la pression sur les hôpitaux tout en améliorant l'expérience des patients.* » Problème : faute de codes de Sécurité sociale spécifiques, le tarif d'une consultation en infectiologie (55 € pour le premier rendez-vous, 23 € pour les suivis) ne tient pas compte de la complexité des dossiers traités. Le suivi d'un Covid long ou d'une infection ostéo-articulaire peut par exemple nécessiter d'examiner le patient pendant plus d'une heure. En attendant la fin des négociations sur la valorisation des actes dans leur spécialité, les infectiologues libéraux privilégient donc pour la plupart un exercice mixte, faisant en ville le suivi de patients qu'ils diagnostiquent à l'hôpital.

Depuis quelques années, on trouve aussi des infectiologues dans les cliniques privées, où ils sont surtout chargés de prévenir et gérer les infections nosocomiales liées aux nombreuses activités chirurgicales qui y sont pratiquées. Ce risque est devenu un enjeu majeur de santé publique. Tout comme la résistance croissante des pathogènes aux anti-infectieux, notamment aux antibiotiques, le sujet mobilise de plus en plus la profession.

Au-delà des soins

Dans chaque établissement de santé, qu'il soit public ou privé, des infectiologues participent à la politique locale de bon usage des antibiotiques et à la prévention des infections. Ils sont référents sur ces sujets auprès des autres professionnels de santé, en ville et à l'hôpital. La lutte contre l'antibiorésistance s'organise en effet à plus grande échelle. Afin de tenir l'objectif, fixé par la [Stratégie nationale de prévention des infections et de l'antibiorésistance](#), de réduire de 25 % le recours aux antibiotiques d'ici 2025, chaque ARS a été chargée de mettre en place un centre régional en antibiothérapie (CRAtb). « *Nous avons pour mission d'informer, de sensibiliser et de former tous les professionnels de santé du territoire, quels que soient leurs modes et lieux d'exercice (hôpital, clinique, établissement médico-social, cabinet libéral, pharmacie...), ainsi que le grand public, à un usage plus raisonné de ce type de médicaments*, explique le Dr. Éric Bonnet, qui copilote depuis janvier 2022 le CRAtb Occitanie. *Pour ce faire, nous mettons en place un réseau d'équipes multidisciplinaires d'antibiothérapie qui vont agir en lien avec les professionnels de santé sur le terrain, notamment les référents en antibiothérapie des établissements de santé.* » Les CRAtb collaborent aussi étroitement avec les centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIAs),

installés depuis plus longtemps, notamment dans le cadre de [missions nationales de surveillance et d'expertise](#). De nombreux infectiologues exercent par ailleurs une activité complémentaire de recherche et/ou de formation, d'enseignement. « Pour notre métier, c'est essentiel de rester au plus près de l'actualité, de maintenir non seulement une veille sur les pathologies émergentes, mais aussi de contribuer au développement de solutions diagnostiques et

thérapeutiques innovantes permettant de faire face à des cas de plus en plus difficiles à traiter », souligne le Dr. Éric Bonnet. Un dynamisme rendu possible par l'existence du Réseau national de recherche clinique en infectiologie ([RENARCI](#)), qui permet d'associer plusieurs équipes autour d'un projet, y compris des libéraux et des hospitaliers non universitaires.

CHIFFRES

135

services d'infectiologies en France
(source : SPILF, 2023)

699

infectiologues recensés en France
(source : SPILF, 2018)

Ce reportage vous a été proposé par la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF).
Retrouvez plus d'articles sur le site <https://www.infectiologie.com/fr/>, onglet « Pour le grand public ».

Un grand merci aux docteurs Hugues AUMAÎTRE, France ROBLOT, Éric BONNET pour leurs témoignages.